

The logo for Ceméa, featuring the word "Ceméa" in a black, sans-serif font. A small red accent mark is positioned above the letter 'e'. The logo is set against a white, cloud-like background.

L'éducation pour agir

Cellule régionale de traitement des violences et des harcèlements sexistes et sexuels

GUIDE INDIVIDUEL

Pour vous aider, vous accompagner

Vous n'êtes pas seul·e !

Vous avez été victime et/ou vous êtes témoin ou interpellé·e dans le cadre d'une situation pouvant constituer des violences et du harcèlement sexiste et/ou sexuel . Dans ce cas la cellule VHSS des Ceméa Picardie vous invite à suivre les recommandations de ce guide.

CEMEA de PICARDIE

47 Boulevard Alsace Lorraine 80000 Amiens

signalementvhss@cemea-picardie.fr

03.22.71.79.00

Qui sommes-nous ?

La cellule VHSS Picardie est composée de membres issus aussi bien de l'équipe salariée que des militant·es bénévoles de association territoriale Picardie. Dans le cadre de cette mission, les personnes sont formées au traitement des VHSS et sont tenues à la plus stricte confidentialité et neutralité quand aux informations reçues et transmises.

Composition des membres de la cellule de lutte contre les VHSS :

- *Thierry MALFAIT – Référent VSS*
- *Ali MEDMOUN – Elu CSE*
- *Nathalie PONSART*
- *Michael COCATRIX*
- *Quentin SAGUEZ*
- *2 administratrices du CA de l'association régionale, en formation*

Tout au long du processus et quelle que soit votre situation, la cellule VHSS vous accompagnera

Les Ceméa s'engagent à agir avec discrétion

Vous disposez des droit suivants :

Undroit à la protection :

Si vous craignez des représailles, vous pouvez demander des mesures de protection.

Undroit à la confidentialité :

Identité sera protégée pour éviter toute forme de représailles ou de stigmatisation.

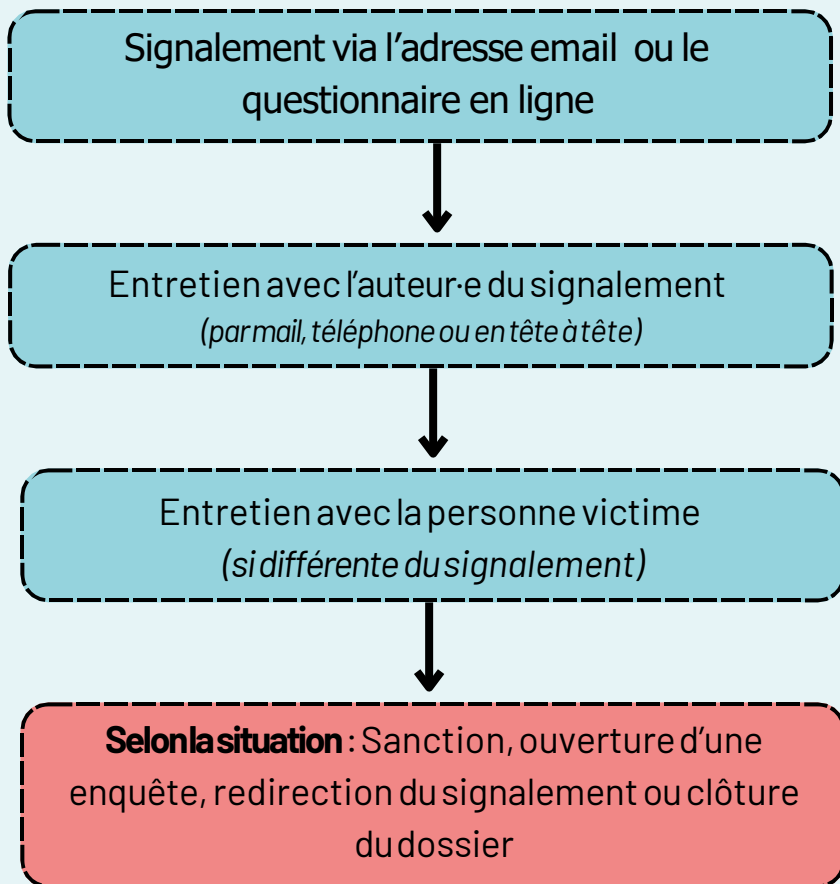
Undroit à un accompagnement

La cellule pourra vous conseiller pour trouver un accompagnement psychologique et juridique.

Undroit à l'information

Vous serez tenu·e informé·e des suites données à votre signalement si vous le souhaitez.

Que se passe t'il après un signalement ?



Sachez que, quel que soit votre statut, les Ceméa agiront contre les violences, les agissements et le harcèlement sexistes et sexuels.

Les conséquences des VHSS sur la santé des individus sont bien identifiées. Une situation de VHSS peut provoquer dans un premier temps des symptômes de stress : nervosité, irritabilité, anxiété, sentiment de honte, troubles du sommeil brûlures d'estomac, douleurs musculaires, hypervigilance ou hyperactivité, fatigue, consommation d'alcool ou de psychotropes (médicaments ou drogues)...

Quand cette situation s'installe sans aucun soutien ou prise en compte, ces symptômes peuvent se transformer en troubles et perdurer

Nos conseils sont :

*** Ecouter ses émotions :**

Il est normal de ressentir une gamme d'émotions diverses après un évènement de cette teneur. Prenez le temps de reconnaître ce que vous ressentez et d'y mettre des mots (colère, haine, honte, tristesse, ...)

*** Ne pas rester seul·e :**

Durant la phase de traitement du signalement, nous vous invitons à parler de votre expérience à une personne de confiance (ami, membre de la famille, professionnel de santé). Vous pouvez aussi solliciter la cellule VHSS à tout moment.



Chercher du soutien psychologique et médical :

Vous pouvez constater des blessures ou des difficultés à dormir, manger, entrer en relation avec d'autres personnes. Il est possible et recommandé de consulter un·e professionnel·le (psychologue, thérapeute, ...) qui peut vous aider à traverser cette période.



Vous trouverez plus d'information page ...

Se protéger

Si vous vous sentez en danger, vous pouvez solliciter de l'aide (17, 112, ...). Ne restez pas seul·e. Si possible faites-vous héberger

La seule responsabilité incombe à la personne autrice des faits. Aucune tenue, aucune parole ou aucun comportement de la victime ne justifie les VHSS.

Comment entamer des démarches supplémentaires ?

En tant que victime, témoin ou rapporteur·euse :

- **Vous avez le droit d'être écouté·e et soutenu·e.**
- **Vous pouvez porter plainte contre la personne harceleuse, agresseuse** auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie.

Il est également possible d'effectuer ces démarches en ligne en suivant le lien suivant : [DEMARCHE-EN-LIGNE](#)

Pour en savoir plus : <https://www.servicepublic.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11182>

Du côté de la cellule VHSS, nous nous engageons, dans tous les cas, à donner suite à votre signalement dans les 2 jours après sa réception. La situation sera portée au niveau de la direction territoriale et/ou de la présidence régionale - si le signalement ne met pas en cause directement ces personnes.

Pour vous orienter

Pour des renseignements ou être accompagné-e dans vos démarches, et en complément de l'aide apportée par la cellule VHSS vous pouvez appeler/contacter :

119 : Allo enfance en danger

Le 119 est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

17 : Police / Gendarmerie

Numéro d'urgence disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

114 : le numéro d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes

Numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre pour contacter les pompiers, la gendarmerie, la police ou les urgences médicales

39 19 : Numéro d'appel Violences Femmes Info

Il s'agit d'un numéro national destiné aux personnes victimes de violences, ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels concernés. Ce numéro d'écoute national est anonyme. Il est accessible et gratuit depuis un poste fixe et un mobile en métropole et dans les DOM.

Le numéro est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

Pour vous orienter

116 006 : Numéro d'aide aux victimes

Le 116006 est un numéro gratuit ouvert 7 jours sur 7, 365 jours par an. Il permet à toute personne qui s'estime victime d'être aidée par un professionnel, en temps réel dans le respect de son anonymat.

08 00 05 95 95 : Viols Femmes Informations

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel.

Du lundi au vendredi, de 10h à 19h.

Le planning familial :

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel.

Du lundi au vendredi, de 10h à 19h.

The logo for Ceméa features the word "Ceméa" in a bold, black, sans-serif font. A small red accent mark is positioned above the letter 'e'. The text is contained within a white, rounded rectangular shape that has a soft, cloud-like border.

L'éducation pour agir

Cellule régionale de traitement des violences et des harcèlements sexistes et sexuels

*Composition des membres de la cellule de lutte
contre les VHSS :*

- Thierry MALFAIT – Référent VSS
- Ali MEDMOUN – Elu CSE
- Nathalie PONSART
- Michael COCATRIX
- Quentin SAGUEZ
- 2 administratrices du CA de l'association régionale, en formation.

Pour nous contacter :

47 Boulevard Alsace Lorraine 80000 Amiens
signalementvhss@cemea-picardie.fr
03.22.71.79.00